



Règlement départemental du service annexe de restauration

publié le 16/05/2019

Le présent règlement fixe les conditions et les modalités de fonctionnement définies par le Conseil Départemental de la Vienne pour l'ensemble des services de restauration des collèges publics du département.

Documents joints

 Fiche d'inscription à la 1/2 pension (PDF de 87.4 ko)

 Fiche procédure d'accueil (PDF de 138 ko)

 Règlement intérieur (PDF de 1016.4 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.